

Le français pour l'avenir

États financiers

30 septembre 2008

	Page
Rapport des vérificateurs	1
États financiers	
Bilan	2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 8

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
« Le français pour l'avenir »

Nous avons vérifié le bilan de Le français pour l'avenir au 30 septembre 2008 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la société reçoit des dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification des dons s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la société, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants comptabilisés au titre des produits, de l'excédent des produits sur les charges, des actifs et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 30 septembre 2008, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

MSCM LLP

**Comptables agréés
Experts-comptables autorisés**

Toronto, Ontario
Le 3 novembre 2008

Le français pour l'avenir

Bilan

Au 30 septembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	257 807 \$	207 127 \$
Subvention à recevoir	-	60 515
Frais payés d'avance et autres	9 427	34 222
	<u>267 234</u>	<u>301 864</u>
Immobilisations (note 5)	6 129	15 238
	<u>273 363 \$</u>	<u>317 102 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	42 763 \$	231 132 \$
Actif net		
Investi dans les immobilisations	6 129	15 238
Non affecté	224 471	70 732
	<u>230 600</u>	<u>85 970</u>
	<u>273 363 \$</u>	<u>317 102 \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Le français pour l'avenir

État des résultats

Exercice terminé le 30 septembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Produits		
Subventions (note 7)	573 060 \$	316 647 \$
Dons	185 929	137 598
Dons en nature	-	29 151
	<u>758 989</u>	<u>483 396</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	182 979	139 765
Honoraires	175 199	153 976
Documentation	139 740	135 922
Publicité	55 437	22 426
Déplacements	49 558	19 397
Amortissement	11 446	15 204
	<u>614 359</u>	<u>486 690</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	<u>144 630 \$</u>	<u>(3 294) \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Le français pour l'avenir

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 septembre 2008

	Investi dans les immobilisations	Non affecté	2008	2007
Actif net				
Solde au début de l'exercice	15 238 \$	70 732 \$	85 970 \$	89 264 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 446)	156 076	144 630	(3 294)
Investissement dans des immobilisations	2 337	(2 337)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	6 129 \$	224 471 \$	230 600 \$	85 970 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Le français pour l'avenir

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Encaissements de subventions et de dons	819 504 \$	447 897 \$
Décaissements aux fournisseurs et employés	(763 733)	(455 947)
Intérêts versés	(2 754)	(1 956)
	<u>53 017</u>	<u>(10 006)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 337)	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse	50 680	(10 006)
Encaisse au début de l'exercice	207 127	217 133
Encaisse à la fin de l'exercice	257 807 \$	207 127 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

1. Objet de la société

Le français pour l'avenir/French for the Future (la « société ») a été constituée en société sans capital-actions le 7 octobre 1999 en vertu des lois du Canada et a entrepris ses activités le 1^{er} octobre 2000. Son mandat consiste à présenter des programmes éducatifs à l'intention des élèves du secondaire suivant des cours d'immersion française et de français langue première partout au Canada. La société est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada visant les organismes sans but lucratif, appliqués de manière uniforme.

Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée utile prévue des immobilisations, au moyen des méthodes et selon les périodes qui suivent :

Mobilier et matériel de bureau	-	5 ans, méthode linéaire
Coûts de reconception du site Web	-	3 ans, méthode linéaire

Constatation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les subventions non affectées sont portées aux produits de la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions autorisées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période future, elle est reportée et constatée pendant la période ultérieure. Les dons sont constatés selon la comptabilité de caisse, car les promesses de don ne constituent pas des obligations exécutoires en vertu de la loi.

Apports reçus sous forme de documentation et de services

Les apports reçus sous forme de documentation et de services sont inscrits dans les états financiers lorsque la juste valeur peut raisonnablement être estimée et lorsque la documentation et les services seraient sinon achetés par la société. Ces apports sont présentés à la juste valeur estimative à titre de dons en nature.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des éléments d'actif et de passif et des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges présentés relativement à l'exercice visé. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations.

2. Principales conventions comptables - suite

Informations à fournir concernant le capital

La société définit le capital comme étant la somme de l'actif net investi dans les immobilisations et de l'actif net non affecté. Dans le cadre de la gestion du capital, la société a pour objectif d'investir dans des immobilisations dans la mesure nécessaire pour offrir des programmes de langue française à l'échelle du Canada et de détenir un actif net non affecté suffisant pour faire face à des événements financiers défavorables imprévus. Le capital ne fait l'objet d'aucune restriction externe.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société comprennent l'encaisse, la subvention à recevoir ainsi que les créiteurs et charges à payer. Ces instruments sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. La valeur comptable équivaut approximativement à la juste valeur en raison de leur nature à court terme. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la société à des risques importants relatifs aux intérêts, aux devises ou au crédit.

Reclassements

Certains montants de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement selon la présentation adoptée pour l'exercice courant.

3. Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} octobre 2007, la société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, du Manuel de l'ICCA. La nouvelle norme établit les exigences de présentation, incluant i) les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital; ii) les données quantitatives à propos de ce que l'entité considère comme du capital; iii) si l'entité s'est conformée aux exigences concernant le capital; iv) si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité.

4. Modifications futures de conventions comptables

L'ICCA a publié de nouvelles normes comptables, soit le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*, que la société adoptera pour l'exercice financier débutant le 1^{er} octobre 2008. Ces normes remplaçant le chapitre 3861 du Manuel, *Instruments financiers – information à fournir et présentation*, revoient et rehaussent les exigences concernant les informations à fournir et reprennent telles quelles les exigences de présentation. Les nouveaux chapitres mettent davantage l'accent sur les informations à fournir relativement à la nature et à l'étendue des risques découlant d'instruments financiers et la façon dont l'entité gère ces risques.

Notes complémentaires

30 septembre 2008

5. Immobilisations

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	16 731 \$	14 627 \$	2 104 \$	– \$
Coûts de reconception du site Web	43 126	39 101	4 025	15 238
	59 857 \$	53 728 \$	6 129 \$	15 238 \$

6. Endettement bancaire

La société dispose d'une ligne de crédit autorisée d'un maximum de 50 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 2,50 % par année. Au 30 septembre 2008, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

7. Montant à payer au ministre du Patrimoine canadien

La société a conclu une entente avec le ministre du Patrimoine canadien (le « ministre ») relativement au financement de « Le français pour l'avenir - Phase III ». Par suite d'une vérification par Patrimoine canadien des fonds reçus par la société relativement à l'accord de contribution, le ministre a établi que le montant de financement accordé en 2006 était supérieur au montant que la société a consacré à des charges admissibles. Dans le cadre de l'entente, le financement excédentaire doit être remboursé au ministère du Patrimoine canadien, y compris les intérêts calculés à un taux prescrit. En se fondant sur de la correspondance préliminaire avec le ministre en 2006, la société a évalué à 200 000 \$ le montant à rembourser. Cette somme a été constatée dans les états financiers de 2006 et les produits tirés de subventions ont été diminués du même montant. En 2008, la société a remboursé le financement excédentaire de 206 000 \$; les produits tirés de subventions en 2008 ont été réduits de l'écart de 6 000 \$.

8. Engagement

Au 30 septembre 2008, la société s'était engagée à verser les montants suivants au titre de la location-exploitation de locaux et de matériel de bureau :

2009	33 577 \$
2010	28 927
2011	3 093
2012	3 093
Par la suite	3 867
	72 557 \$